

Les droits de l'enfant étudiés en classe

Vendredi 6 décembre, les élèves de M. Bourdon (CM1) et Mme Rosier (CM2), professeurs de l'école de La Croix-Avranchin, ont reçu la visite de la déléguée du Défenseur des droits, Annik Moers. « **L'objectif principal de cette intervention a été de présenter les missions de l'institution du Défenseur des droits en France, ainsi que de réaliser la promotion des droits de l'enfant** », expliquent les enseignants. Cette année est marquée par le 30^e anniversaire de la convention internationale des Droits de l'enfant.

En amont de cette visite, « **les élèves ont travaillé les principaux droits de l'enfant de la Cide (Convention relative aux droits de l'enfant) et ont abordé les différents moyens d'assurer leur respect (Défenseur des droits, Unicef, numéro national 119). Les CM2 ont créé des affiches pour les autres classes de l'école et les CM1 vont créer un jeu de l'oie sur ce thème** ».

Grâce à ce projet, l'école a contribué à l'acquisition et au partage des valeurs de la République : « **La Cide est un texte référence de notre République mettant en avant les droits et des devoirs de tout citoyen.** »



Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont reçu la visite de la déléguée du Défenseur des droits ce vendredi.